

Conditions générales des formations Géobiologie de l'habitat

Par souci de qualité de l'enseignement et des résultats obtenus, le nombre de participants aux stages de formation est volontairement limité à 12 personnes, en conséquence, seules seront prises en compte les inscriptions accompagnées d'un chèque d'acompte de 50% du prix du stage à l'ordre de Jean-Pierre Malgoire, qui sera encaissé le jour du stage.

Pour chaque stage et chaque inscription, une confirmation d'inscription ainsi que toutes les modalités pratiques seront envoyées aux participants environ quinze jours avant le début du stage.

- Toutes les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée, lorsque le nombre de participants est atteint, les suivants seront mis sur une liste d'attente.
- Dans le cas de l'annulation d'un stage de notre fait, ces chèques d'acompte seront intégralement restitués.
- Dans le cas d'une formation se déroulant sur deux week-end ou plus, le chèque d'acompte sera débité sur le dernier stage.
- Dans un souci du bon déroulement des stages, le règlement du solde s'effectuera de préférence lors du 1er jour.

Déroulement des journées

Sauf cas particuliers, les stages se déroulent le Samedi matin de 9h à 18h, le Dimanche de 9h à 17h.

Équipement souhaité

Prévoir au minimum des vêtements et des chaussures pour la pluie, ainsi que des baguettes et des pendules si vous en possédez (au cas contraire, du matériel vous sera prêté).

Assurances

Vos déplacements et travaux sont couverts par vos propres assurances individuelles, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident durant nos stages.

Repas

Pour plus de commodité et de convivialité, nous prendrons de préférence les repas en commun.

Frais annexes

Les prix des stages comprennent l'enseignement et les frais d'organisation, ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas, les pique-nique.